VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Par Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés DE valeur

— DES —

PREMIER, DEUXIEME ET QUATRIEME DISTRICTS.

Eugène F. Buhler et als vs Frederick et Henry Buhler et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. No 64,407.

IL sera vendu à l'enchère publique le MARDI 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé e 22 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, encanteur — Bureau, 630 rue Gravier—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornè parles rues Market, Chippewa, St James et St Thomas, désigné comme lot A, sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après ledit plan trente pieds (30') huit pouces (8") de face à la rue Market par quatre vingt deux pieds (82') de profondeur entre lignes parallèles, étant une partie du lot original No 2 dudit ilet, les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 742 744, rue Market, contenant 4 chambres et alèe en briques de chaque côté et devant se louer $5 par côté.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc., ci-dessus situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci dessus décrite désignées par la lettre B sur ledit plan de S G. Del Isle, voyer, mesurant d'après cela trente trois (33) pieds trois pouces (3") et trois lignes (3''') de face sur la rue Market par une profondeur et face sur la rue Chippewa de quatre vingt deux (82') pieds entre lignes parallèles et formant encoignure des rues Market et Chippewa et faisant partie des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet. Les améliorations consistent en un magasin, buvette et entrepôt, sur un côté quatre chambres et mansarde de l'autre côté et a été des années occupé comme épicerie et buvette et maintenant se loue à $32.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci dessus premièrement décrite, mesurant quarante-cinq (45') pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Chippewa sur soixante trois (63') pieds onze (11") pouces et trois (3''') lignes de profondeur entre lignes parallèles, désigné par la lettre C sur ledit plan de S G. De l'Isle, voyer, étant la partie du fond des lots originaux Nos 1 et 2 dudit ilet.

Les améliorations comprennent les triples cottages bien construits, 1656-1658-1660 rue Chippewa, et contenant 3 chambres de chaque côté et toujours loué pour $7.00 par côte ou $21 par mois.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Prenille et Laurel et Philip, mesurant vingt cinq (25') pieds, quatre (4") pouces et trois (3''') lignes de face sur la rue Constance, sur une profondeur sur le côté vers la rue Philip de cent cinquante neuf (159') pieds, dix (10") pouces et six (6''') lignes, et une profondeur sur le côté vers la rue Première de cent trente six pieds (136') un (1") pouce et quatre (4''') lignes de la à angle droit sur une ligne courant vers la rue Première de trente cinq (35) pieds un (1") pouce et de la une seconde profondeur de vingt trois (23') pieds, neuf (9") pouces et deux (2''') lignes par une largeur dans le fond de soixante pieds (60') quatre (4") pouces et quatre (4''') lignes, désigné par la lettre A sur un plan de S G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, étant une partie du lot original No 25, et la partie du fond du lot original No 26 du dit ilet.

Les améliorations consistant de la jolie résidence simple en bois à deux étages, couverte en ardoises, connue comme No 2318 rue Constance retirée de la banquette, entourée d'un grillage en fer coté en Schillinger, contenant salons doubles, salle à manger, cuisine, 3 offices et vestibules au rez-de-chaussée, cinq grandes chambres à coucher et chambre à bain au premier avec eau chaude et froide dans la chambre à bain et cuisine, 3 grandes citernes; et maintenant lou e à bail jusqu'au 1er octobre 1901 a $35 par mois.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus nettement décrite, désigné comme lot lettre B dudit plan de S G. Del Isle, voyer, et mesurant d'après ledit plan, trente cinq (35') pieds un (1") pouce de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente six (136') pieds un (1") pouce et quatre (4''') lignes étant partie des lots originaux Nos 25 et 26 dudit ilet.

Les améliorations comprennent le cottage double bien construit Nos 2320 et 2322 rue Constance, retiré de la banquette, entouré d'un grillage en fer contenant de chaque côté sept chambres et bain, cours et allées en Schillinger et en briques: loué $22,00 par côté à de bons locataires.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Décatur Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A, sur un plan de S. G Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela trente-deux pieds onze pouces quatre lignes de face sur la rue Madison sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-cinq pieds, huit pouces, étant l'entier du lot original No. 23, et une partie du lot No. 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant du cottage double en briques extra grand, Nos. 535 537 rue Madison, contenant 3 chambres et hangar de chaque côté, la cour et allée pavées en Schillinger et loué pour la somme modique de $10.00 par côté.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus nettement décrite et mesurant quatre vingt onze pieds quatre lignes de face à la rue Madison sur une première profondeur sur le côté vers la rue Decatur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit vers la rue Constance sur une seconde profondeur à la rue Dumaine de soixante-cinq pieds huit pouces, puis à angle droit vers la rue Chartres faisant face à la rue Dumaine soixante deux pieds sur une profondeur de soixante-cinq pieds huit pouces, de là à angle droit sur la ligne vers la rue Madison de trente-et-un pieds onze pouces quatre lignes, étant composée de l'entier des lots originaux 14, 17, 19 et 24 et une partie du lot No 20 du dit ilet.

Les améliorations consistant de l'ancienne boulangerie bien établie, magasin et entrepôt Nos 532 536 rue Dumaine contenant magasin, salle à manger, cuisine, chambres à coucher dans le corps de la maison et bâtisses dans la cour et dans le fond avec four ayant une capacité de cuir à chaque fournée une grande quantité de pain et maintenant loué à un petit loyer de $60 par mois pouvant être facilement augmenté de $85 à $90 par mois.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Constance, St André et Magasin, désigné par la lettre A sur un plan fait par S. G. DelIsle, voyer, daté le 18 février 1901, et mesurant d'après cela quarante cinq pieds, deux pouces et trois lignes de face sur la rue Ste. Marie par une profondeur et face sur la rue Constance de laquelle il forme l'encoignure, de cinquante huit pieds, quatre pouces et une profondeur du côté vers la rue Magasin, de trente pieds, onze pouces, sur une allée de quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune audit lot et au lot B sur ledit plan, de la sur une ligne oblique de quatre pieds, deux pouces, de là une autre profondeur de vingt-cinq pieds, huit pouces sur la ligne du lot B, sur une largeur dans le fond de quarante-huit pieds, trois pouces.

Les améliorations comprenant le triple cottage 1006-1008 1004 rue Ste Marie contenant quatre chambres de chaque côté et loué $32 par mois.

9° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété huitièmement décrite désigné par la lettre B sur ledit plan de S. G. Del Isle, voyer, daté le 18 février 1901 et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ste Marie, sur une profondeur de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur, commune au dit lot et au lot A, sur le dit plan de la sur une ligne oblique deux pieds dix pouces, de là une autre profondeur de trente huit pieds deux pouces, vingt neuf pieds six pouces de largeur dans le fond, et une profondeur sur le côté vers la rue Magasin de trente pieds six pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot C, sur ledit plan; de là quatre pieds sept pouces en une ligne oblique, de la une deuxième profondeur de trente six pieds huit pouces sur la ligne du lot C. Les améliorations consistant du cottage double Nos 1006 et 1008 rue Ste Marie, contenant quatre chambres de chaque côté et loué pour $10 chaque côté.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus hutièmement décrite, mesurant quinze pieds quatre pouces de face sur la rue Ste Marie par une première profondeur sur le côté vers la rue Constance de trente pieds trois pouces sur une allée de quatre pieds de largeur, commune au dit lot et au lot B sur ledit plan, de là cinq pieds sept pouces sur une ligne oblique, de là une seconde profondeur de trente six pieds huit pouces, de là à angles droits vers la rue Constance sur la ligne se séparant du lot B vingt neuf pieds six pouces de la une troisième profondeur de cinquante six pieds huit pouces et cinq lignes et sur le côté vers la rue Magasin d'une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur quarante sept pieds sept pouces et sept lignes de largeur dans le fond, et l'usage d'une allée commune de neuf pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de trente-cinq pieds commune à ce lot et aux autres lots, désigné par la lettre C sur le plan de S G. De l'Isle, voyer le 18 février 1901. Les améliorations comprenant la boulangerie bien établie depuis longtemps et l'emplacement pour affaires 1010 rue Ste-Marie contenant 8 ou 10 chambres, grand four et boulangerie, citernes, écurie, cour, gaz et tout ce qui est nécessaire pour conduire avec succès une grande entreprise commerciale. Loué jusqu'au 1er octobre 1901 à $35 par mois.

11° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations etc, qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété en ceci ci-dessus huitièmement décrite désignés comme lots D. et E. sur ledit plan fait par S. G. Del Isle, voyer, le 18 février 1901 et mesurant comme suit: Lot D, vingt neuf pieds six pouces quatre lignes de face sur la rue Constance par une profondeur sur la ligne vers la rue Ste Marie de quarante huit pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne vers la rue St André sur la ligne d'une allée de trois pieds un pouce de largeur commune au dit lot et au lot E, vingt six pieds un pouce de la sur une ligne oblique de trois pieds de la une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces par une largeur dans le fond de trente et un pieds un pouce: lot E mesurant vingt sept pieds onze pouces une ligne de face à la rue Constance sur une profondeur du côté vers la rue Ste Marie sur une allée de trois pieds un pouce de largeur, commune au dit lot et du lot D sur ledit plan de vingt six pieds un pouce, delà sur une ligne oblique de trois pieds, dela une seconde profondeur de dix neuf pieds neuf pouces sur la ligne vers la rue Ste Marie par une profondeur de quarante huit pieds trois pouces sur une allée commune au dit lot et autres, neuf pieds de largeur par une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds cinq pouces cinq lignes.

Les améliorations consistent des deux cottages doubles connus comme Nos 1909-1911, 1913 1915 rue Constance, contenant trois chambres de chaque coté et pour $8 le coté. Ces cottages seront vendus séparément.

Conditions—Un quart en plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, à 7 p ur cent d'intérêt toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1901 et les timbres de revenue devant être payés par les acquéreurs. Actes de vente pardevant J. C. Wenck, notaire, dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.

RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à manger, et cuisine au rez-de-chaussée et en viron 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres pelées etc, de irable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennie, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant un cottage-résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St. Thomas, 17 pieds 6 pouces de large r dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiennie, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites désignée comme le lot G et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et en plus sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage-résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, de irable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement adm nistré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans avec garantie par privi ège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter les mêmes devant porter 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement

Actes de vente et les timbres du revenu des E U, y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred C. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

3 avril — 3 7 14 21 28 — mai 5 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,832—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jas H Aitken, (liquidateur de la raison sociale de Jas H. Aitken & Cie, composée de Robert Aitken, décédé, et Jas H. Aitken) ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

25 mars—26 30—av 4

Succession de Angele Laderchi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,451—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

2 avril—2 6 11

Succession de Mme Carolina Scultze, veuve de Conrad Sasse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,569—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. Bockmeyer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al (Wm J. Salter, mandataire), vs Mme Appolonie Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans la Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance Constantinople et Auster ix désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet No 169; lesdits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Fred Adolph, avocat.

30 mars—30—avril 4 12 19 26—mai 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion splendide et rare pour un placement sûr et rémunératif. Vente par le Shérif Civil de ce moulin à riz pleinement équipé Si favorablement connu depuis longtemps comme le Planters' Rice Mill, ensemble avec toutes les machines et autres accessoires, etc., Généralement contenu dans un moulin de première classe Occupant une grande portion de terre Faisant face à chacune des rues Decatur et Nord Peters Entre les rues Bienville et Conti. Portant les numéros municipaux 308 à 316 rue Decatur Et 311 à 319 rue Nord Peters. Tous les avantages et facilités pour chemin de fer et bateaux à vapeur. A des paiements de crédit faciles. Dans l'affaire de la Liquidation Planters Rice Milling Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 63,872—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 avril 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Six lots et une portion de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent et toutes les machines, bouilloires, machines, pilons, pierres, polisseurs, blutoirs, arbre de couche, élévateurs, machines à secouer, visses, appareils, évantails, poulies, balances, machines élévatoires, fils de fer, outils et tous les autres accessoires et dépendances à cela attaché et appartenant aux moulins à riz situés aux Nos 308 à 316 rue Decatur connu comme le Planters Rice Mill ainsi la clientèle des dites affaires du moulin, et en général tous les objets articles et chosse appartenant à, ou en communication avec ou formant partie dudit moulin à riz et les affaires du moulin, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Nord Peters (anciennement Nouvelle Levee), Bienville et Conti. Lesdits lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, vingt, vingt et un et vingt deux sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1859 et déposé parmi les archives de E. Bonny, ancien notaire, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No deux vingt-et un pieds un pouce et un cinquième de face à la rue Nord Peters sur une profondeur de soixante-quatre pieds trois pouces et quatre lignes sur un côté, et cinquante huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Trois, vingt-et-un pieds, un pouce et un cinquième sur la rue Nord Peters, par une profondeur de soixante et un pieds cinq pouces sur un côté et de cinquante-cinq pieds, six pouces de l'autre côté, et vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Lot No Quatre, vingt-et-un pieds, un pouce et un cinquième de face sur la rue Nord Peters, par une profondeur de cinquante huit pieds, cinq pouces et quatre lignes sur un côté, et cinquante-deux pieds, six pouces et quatre lignes sur l'autre côté, et vingt pieds, quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond et lots Nos vingt, vingt et un et vingt deux ont chacun vingt pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur la rue Decatur par les profondeurs suivantes à savoir: Lot vingt, de cinquante deux pieds six pouces et quatre lignes; Lot vingt et un de cinquante cinq pieds, six pouces entre lignes parallèles; et lot vingt deux de cinquante huit pieds, cinq pouces et quatre lignes. Et la dite portion de terre mesurant d'après un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 7 juin 1897, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 26 août 1897, en mesure américaine, comme suit à savoir: vingt six pieds de face à la rue Decatur, par une profondeur sur la ligne de la rue Conti de cent vingt deux pieds huit pouces et quatre lignes à la rue Nord Peters, de la une façade de vingt sept pieds trois pouces à la rue Nord Peters, de là cent trente pieds trois pouces de profondeur faisant face sur une ligne brisée parallèle à la rue Bienville, à la rue Decatur, le point de départ. Les bâtisses qui s'y trouvent étant connues comme les Nos municipaux 308 rue Decatur et 311 rue Nord Peters.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un et deux ans en un an, le tout à l'option de l'acquéreur; la portion de crédit, s'il y en a, devant porter sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final et devant être représenté par des billets de l'acquéreur; le paiement desquels doit être garanti par hypothèque spécial et lien de vendeur sur ladite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, etc.]

Actes de vente aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du revenu les actes devant être passés pardevant Feliz J. Dreyfous, notaire, que les acquéreurs en plus de leurs enchères assumeront les taxes de 1901, s'il y en a et déposeront au moment de l'adjudication, dix pour cent prix d'achat.

H. B. McMURRAY,

Shér: Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 avril—4 12 19 28 — mai—3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Meubles de Maison assortis etc. et Piano.

Steve Ciolina versus Nellie Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 532—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 avril 1901, à 10:30 a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 937 rue Douane.

Un grand assortiment de meubles de maison et ustensiles de ménage, effets mobiliers, divers, etc, d'après inventaire. Aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. H McCaleb Jr, avocat pour le plaignant.

4 avril—4 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de valeur du Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 6049 rue Tchoupitoulas,

Jacob Laud vs Hyppolite Rivoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64.107—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Webster, Annonciation et la ligne de Bloomingdale. Lesdits lots sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18 sur un dessin privé annexé à un acte d'hypothèque par le défendeur, passé pardevant R. J. Maloney, notaire, le 24 janvier 1900; d'après lequel dit devis lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No quatorze mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No quinze mesurant trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce dans le fond sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots numéros seize et dix-huit mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot numéro dix-sept mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

8 mars—8 15 22 29—avril 4 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1935 rue Palmyre entre les rues Roman et Prieur.

Geo. Rederaheimer vs Philip Brandenburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,452—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Roman, Prieur et Jackson, maintenant Gasquet, lequel lot de terre est désigné par le Numéro Un sur un plan daté le 1er juin 1853 et déposé en l'étude de William Shannon, notaire, d'après le plan No 15 de son livre de plans; et d'après cela, et à un devis d'arpentage de W. T. Thompson, député voyer de ville, daté le 9 juillet 1857, et annexé à un acte en date du 10 juin 1897 pardevant Théo. G. Smiefaden, notaire, le dit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Fredricks & Bartley, avocats pour le plaignant

22 mars—22 23 29—avril 4 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées des Premier et Quatrième Districts,

Connues comme les Nos 1435 et 1437 rue Magasins, coin de la rue Robin, et No 1115 rue Robin, et No 2613 rue St-Thomas, entre les rues Troisième et Quatrième.

Philip Heft versus Bernard Bartne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,308—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 152 borné par les rues Magasins, Robin, Terpsichore et Camp. Ledit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt huit pieds de profondeur et face sur la rue Robin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal soixante, borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et St-Thomas (autrefois Fulton). Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure vingt-huit pieds deux pouces de face à la rue St-Thomas (autrefois Fulton), la même largeur sur la ligne du fond, cent seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot quatre, et cent seize pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le divisant du lot numéro six.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harold W. Newman avocat pour le plaignant.

8 mars—8 15 22 29—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 87 et 89 rue Poydras, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

Prosper Bethèze versus H. F. Maignan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 543—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'intérêt du défendeur, Henri François Maignan, à savoir, sa vingt et unième partie indivise en et à la propriété ci après:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 130, borné par les rues Poydras, Natchez, Tchoupitoulas et Magasin, lequel dit lot de terre commence à une distance de quarante-trois pieds cinq pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Poydras et Magasin et mesurant quarante deux pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Poydras et quarante et un pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété maintenant ou dernièrement de G. S Dufossat et quatre vingt sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Magasin le séparant de la propriété maintenant ou dernièrement de B. Biardone, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux (vieux) 87, 89 rue Poydras en cette ville et toutes les dépendances ci dessus. Lequel dit lot de terre est désigné par la lettre F sur un devis de J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 26 avril 1865 et annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire, le 15 mai 1865 et est composé de la partie du fond des lots originaux numéros 1, 2, 3 et 4 sur un plan de D'Hémecourt daté le 22 novembre 1858, annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers du décédé John Gelsen, passé pardevant O. De Armas, ancien notaire, le 26 novembre 1859 et correspondant aux lots désignés par les lettres A, B, C D sur ledit plan de D'Hémecourt, daté le 26 avril 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

U Martinez, avocat pour le plaignant.

1 mars—1 2 8 15 22 29—avril 4

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4
Part—		
De la Nlle-Orléans	7:30 p. m	8:10 a. m
Arrive—		
A Meridian	1:20 a. m	3:00 p. m
A St-Louis	8:25 p. m	
Part—		
De Meridian	1:20 a. m	7:00 a. m
Arrive—		
A Chattanooga	9